

Nations Unies

14ème Session du Forum sur les questions relative aux minorités

du 02 décembre au 03 décembre 2021, Palais des Nations - Genève – Suisse

Item 4 : Focusing on the rights of minorities and effective early prevention of conflicts

Point 4 : Mettre l'accent sur les droits des minorités aux fins de la prévention efficace des conflits

Personne à contacter : Emmanuel Le Merlus ; e-mail : udl.uly@laposte.net

Chère Présidente,
Chers représentants,

je m'appelle Emmanuel Le Merlus et je représente l'association « Unis dans la diversité linguistique » qui a pour but de promouvoir la langue bretonne qui est parlée en Bretagne, en France. La langue bretonne a été classée parmi les langues sérieusement menacées par l'UNESCO en 2009.

La France a connu des périodes de troubles concernant ses minorités nationales, en Corse, en Nouvelle Calédonie, en Bretagne notamment.

De nos jours, des manifestations pacifiques s'organisent régulièrement pour revendiquer des droits linguistiques.

En avril, des députés de la majorité présidentielle ont saisi le Conseil constitutionnel suite au vote d'un projet de loi favorable à l'enseignement immersif en langues régionales.

Le Conseil constitutionnel a censuré ce projet de loi pourtant voté par une majorité de députés et sénateurs.

Une révision de la Constitution française permettrait l'adoption de ce type de projet de loi.

Les minorités nationales et majorités des pays pourraient apprendre réciproquement leurs langues, lorsque leurs langues diffèrent. Ainsi ces minorités et majorités pourraient communiquer aisément et mieux se comprendre.

Les risques de conflits sont réduits lorsque des groupes de personnes de cultures et de langues différentes connaissent la langue et la culture de leurs voisins.

Les enfants ont la capacité d'apprendre plusieurs langues dès le plus jeune âge. Des échanges d'enseignants entre minorités nationales et majorités pourraient être organisés.

Le plurilinguisme précoce apporte un meilleur développement intellectuel de l'enfant. Une jeunesse bien éduquée risque moins d'engendrer des conflits.

La France est un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, et devrait pourtant montrer l'exemple en ce qui concerne la reconnaissance et la protection des minorités nationales.

Merci pour votre écoute.